



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville du Crès

Liberté . Égalité . Fraternité



ATTESTATION

Je, soussigné Pierre BONNAL, Maire de la Commune du Crès, atteste que la parcelle cadastrée BW 34 appartient à la société LATELEC (ZAC de la Bourgade – rue Max Planck – 31670 LABEGE).

Le pourcentage de logements locatifs sociaux sur la commune du Crès, après la réalisation de l'opération d'aménagement (soit 180 logements au total dont 75 logements sociaux) sera de 12,60%.

Fait au CRÉS, le

23 MAI 2019

Le Maire,

Pierre BONNAL